

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cesse. Parmi les applications futures de l'électricité, il convient de signaler la production électrique du ciment et la cuisson électrique des produits céramiques. Dans tous ces cas, l'emploi de l'énergie électrique s'avérera plus économique que l'exportation d'énergie, même en tenant compte des bas prix actuels du charbon. Il convient dès lors de suivre attentivement ces possibilités de placement de l'énergie.

Ce qui n'est pas économique en règle générale, c'est le chauffage des locaux et la production d'eau chaude et de vapeur en grande quantité, pour lesquels il faut compter approximativement 6 kWh d'énergie pour 1 kg de charbon. Une transformation de ces exploitations ne se justifierait que si le prix du charbon était approximativement le double du prix actuel. L'utilisation de l'énergie d'excédent, dont la livraison peut être suspendue conventionnellement, modifie cet état de choses. Lorsque l'utilisation de cette énergie ne nécessite pas de dépenses particulières pour l'installation des conduites, l'énergie pourrait encore être livrée avec avantage au prix de 0,5 à 1 centime le kWh.

Les chiffres relatifs au coût actuel du charbon consommé, ainsi que les résultats de l'enquête, montrent que l'on pourrait facilement placer dans la grande industrie 880 millions de kWh d'énergie en surcroît ainsi que d'énergie d'excédent proprement dite, soit environ quelque 700 millions de kWh en été et 180 millions de kWh en hiver, représentant au total quelque 170 000 tonnes de charbon. Le degré d'utilisation des entreprises électriques, qui seront vraisemblablement en exploitation en 1940, serait ainsi porté de 78,5 à 87%.

D'autre part, les applications thermiques pour l'économie domestique, les métiers et l'agriculture sont d'autant plus importantes à considérer pour l'emploi de l'énergie disponible des entreprises électriques actuelles et ultérieures, que les prix de l'énergie ainsi placée peuvent être plus élevés. Les besoins en combustibles et les quantités susceptibles d'être remplacées par l'électricité dans le dernier domaine ne purent, bien entendu, être déterminées par une enquête, mais les indications que nous possédons déjà maintenant permettent de supputer la valeur annuelle de l'énergie électrique nécessaire à quelque 1150 millions de kWh chez le preneur et à quelque 1400 millions de kWh mesurés dans les usines électriques.

La totalité des usines électriques suisses produisirent en 1929 5300 millions de kWh en chiffre rond. En prenant en considération les usines nouvelles, actuellement en construction, ainsi que les entreprises projetées, on atteindrait sur la base des données ci-dessus, une utilisation effective de 8900 millions de kWh. En considérant une production totale possible de 10 200 millions de kWh, l'énergie non utilisée n'atteindrait que 1300 millions de kWh ou 13% seulement.

De l'augmentation de la production d'énergie utilisable en 1940, pour l'éclairage, la force motrice, la production de chaleur etc., environ 2400 millions de kWh pourraient remplacer quelque 600 000 tonnes de charbon, représentant, aux prix actuels, une valeur totale de 25 millions de francs.

» Le remplacement du combustible doit s'effectuer sur la base des directives suivantes :

Le consommateur d'énergie électrique, qui utilise l'énergie à un but calorifique, doit jouir de conditions pour le moins égales sinon meilleures que s'il utilisait le combustible.

En délivrant l'énergie au marché indigène, les usines électriques doivent réaliser un bénéfice net au moins égal à celui qu'elles obtiennent par l'exportation d'énergie de qualité égale.

Lors de la livraison d'énergie d'excédent, les entreprises électriques doivent faire, dans la mesure du possible, des concessions

aux preneurs, étant donné que ces derniers doivent assumer des frais d'installation la plupart du temps.

Le but final doit être un gain pour l'économie suisse.

La connaissance des conditions actuelles de l'économie électrique suisse n'est déjà pas très facile ; il est donc difficile sinon hasardeux, de porter un jugement sur le développement probable de l'économie électrique pendant une période de 10 ans et plus, à venir. De telles considérations sont néanmoins nécessaires, ne serait-ce que pour faciliter la collaboration et l'entente entre tous les milieux qui concourent à la prospérité de l'économie électrique suisse. »

DIVERS

Le 75^e anniversaire de l'Ecole polytechnique fédérale.

Sous le patronage de MM. les conseillers fédéraux Meyer et Pilet et d'autres personnes, un comité s'est constitué pour offrir un « fonds jubilaire » à l'Ecole polytechnique fédérale, à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation qui sera célébré en novembre de cette année. Le « Verein Schweiz. Maschinen-Industrieller » a déjà souscrit pour 300 000 fr.

Voir « Schweizerische Bauzeitung » du 30 août.

Le centenaire de Faraday.

En septembre 1931, l'Angleterre célébrera solennellement la découverte, par Michel Faraday, de l'induction électromagnétique. Cette commémoration, organisée par l'illustre Royal Institution of Great Britain, avec le concours d'autres sociétés savantes, comprendra, entre autres, la publication du journal où Faraday consignait quotidiennement les résultats de ses travaux et une exposition destinée à présenter « le développement complet de toutes les branches des industries et des sciences électriques et chimiques qui ont leur origine dans l'œuvre de Faraday ».

Les personnes qui s'intéressent à cette manifestation pourront obtenir des renseignements plus détaillés par le General Secretary of the Royal Institution of Great Britain, 21 Albermarle Street, London W. 1.

Frankfurter Kurse für neues Bauen.

Ces cours qui ont lieu, du 4 au 6 septembre courant, à Francfort sont organisés par la revue « Das neue Frankfurt »¹ dont le directeur est M. le Dr J. Gantner, ancien rédacteur en chef de « Das Werk », avec la collaboration du Service des travaux publics de cette ville. L'avis nous en est malheureusement parvenu trop tard pour en faire mention dans notre dernier numéro.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. (Section S.I.A.)

L'assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes aura lieu à Saint-Gall, le dimanche matin 28 septembre prochain. Les membres de la Société recevront le programme détaillé de cette assemblée, mais le Comité de la Société vaudoise a voulu, dès maintenant, attirer leur attention sur cette manifestation, pour qu'ils puissent réserver leur temps ; il espère que de nombreux collègues se rendront à Saint-Gall où des conférences très intéressantes seront faites, le samedi 27, pendant l'après-midi, par MM. Huguenin (Paris) ; Dubs, Ritter, Salvisberg, Dunkel (Zurich) et Laverrière (Lausanne).

¹ Neue Mainzerstr. 37, Francfort.